

pas pour autant se déclarer satisfait, mais bel et bien se hâter de travailler à l'instauration de la sécurité internationale, le succès de cette entreprise dépendant de l'intensité des efforts que les nations, en particulier les puissances militaires, fourniraient au cours des années suivantes.

Questions économiques et sociales

Les soixante-deuxième et soixante-troisième sessions du Conseil économique et social ont porté sur diverses questions qui intéressaient le Canada dont le mandat de trois ans se terminait en décembre.

Comme d'habitude, la session de printemps (soixante-deuxième) a été, avant tout, consacrée aux affaires sociales, mais elle a aussi passé en revue les travaux de plusieurs organes scientifiques et techniques chargés d'étudier diverses questions notamment la démographie, la cartographie, le transport de marchandises dangereuses, la statistique et la lutte internationale contre la drogue.

Au chapitre des droits de la personne, les deux débats les plus importants ont porté sur la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et sur les activités des Nations Unies pour la promotion de la femme. En ce qui concerne la première question, le Conseil a adopté une résolution dressant l'ordre du jour et mettant en place les mécanismes nécessaires à la Conférence mondiale de lutte contre le racisme et la discrimination raciale, prévue pour 1978. (Adoptée sans vote officiel, cette résolution marquait un progrès vers la réalisation du consensus international sur les objectifs de la Décennie. Pendant un certain temps, le consensus initial avait été brisé par la résolution 3379 (XXX) de l'Assemblée générale, qui faisait du sionisme une forme de racisme. Suivant l'interprétation du Canada et des autres pays membres, la résolution de 1977, cependant, faisait référence seulement aux décisions adoptées par consensus, conformément à la Déclaration originale de 1973.) L'Assemblée générale devait adopter cette résolution à la suite du Conseil.

En ce qui concerne les droits de la femme, le Conseil a pris les dispositions suivantes: il a fait parvenir à l'Assemblée un projet de convention sur l'élimination de la discrimination

exercée contre les femmes; il a invité les chefs des institutions de l'ONU à organiser à l'intention des femmes des programmes de formation en planification et en gestion du développement; il a demandé au Secrétariat de préparer un questionnaire permettant aux gouvernements de faire rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action mondial; il a entrepris les travaux préparatoires de la Conférence mondiale sur la Décennie des Nations Unies pour la femme, prévue pour 1980; enfin, il a demandé à l'UNESCO d'organiser des colloques pour amener les divers pays du monde à rehausser l'image de la femme dans leur pédagogie.

La session d'été (soixante-troisième) a porté sur les questions économiques et la coordination entre les différents secteurs et organes de l'ONU. Les discussions se sont poursuivies sur les problèmes alimentaires, la science et la technique, l'environnement, le développement industriel, les sociétés transnationales et les activités de la Décennie du développement international. Deux nouveaux débats se sont engagés, l'un sur la protection du consommateur et l'autre sur l'aménagement du milieu marin. Le Conseil a convenu de mesures spéciales d'aide internationale à un certain nombre d'États et de régions économiquement désavantagés (Angola, Cap-Vert, Sao Tomé-et-Principe, Comores, Botswana, Lesotho, Mozambique, Zambie et région soudano-sahélienne).

Les travaux ont progressé en vue de la mise sur pied d'une institution intergouvernementale appelée à suivre les travaux entrepris au lendemain de la Conférence *Habitat*, tenue à Vancouver en 1976: l'Assemblée générale a en effet approuvé la création d'une Commission des établissements humains, composée de 58 membres, à laquelle le Canada a été élu par la suite.

L'approbation des ententes d'association avec deux organismes récemment créés, le Fonds international de développement agricole et l'Organisation mondiale du tourisme, a porté à 19 le nombre total des institutions spécialisées de l'ONU.